



HAL
open science

Le poste-frontière en Nouvelle-France, 1671-1715

Gilles Havard

► **To cite this version:**

Gilles Havard. Le poste-frontière en Nouvelle-France, 1671-1715. Alizés : Revue angliciste de La Réunion, 2001, Le citoyen dans “ l’empire du milieu ”. Perspectives comparatistes, NS, pp.173-200. hal-02350472

HAL Id: hal-02350472

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02350472v1>

Submitted on 6 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le poste-frontière en Nouvelle-France, 1671-1715

INTRODUCTION

Le poste fut une institution classique de la Frontière en Amérique du Nord. On peut le définir comme un établissement de petite taille, établi en territoire amérindien à des fins militaires, commerciales ou/et religieuses, et dépendant d'un « centre » colonial. Aux XVII^e-XVIII^e siècles, on comptait de nombreux postes sur la Frontière espagnole, en Floride et au Nouveau-Mexique¹, et sur la Frontière française, au Canada et en Louisiane. Certains sont d'ailleurs à l'origine de grandes cités modernes comme Détroit, Chicago ou encore Santa-Fe. Ces postes français et espagnols, à l'époque coloniale, ne suscitèrent ni n'accompagnèrent aucun peuplement d'importance, en contraste avec ceux de la Frontière anglo-américaine.

Une Frontière, qu'elle soit ou non vouée au peuplement, est une zone de rencontre entre deux groupes humains distincts, l'un autochtone, l'autre allogène, dont les différences peuvent être ethniques, culturelles, religieuses, socio-économiques et politiques. Elle correspond à la fois à un espace géographique et à la juxtaposition de deux espaces sociaux. Cette juxtaposition implique une situation de contact interculturel et suscite une interaction dynamique entre un ou plusieurs groupes². La Frontière canadienne, aux XVII^e-XVIII^e siècles, se démarque schématiquement de la

¹ Weber 1992 : 13.

² Forbes 1968 : 205-213 ; Lamar, Thompson 1981 : 3-13, 43-49 ; Axtell 1978 : 110.

Frontière anglo-américaine en plusieurs points. Elle se caractérise par l'alliance et l'accommodation plus que par le conflit, par l'échange culturel et le métissage plus que par l'exclusion et la ségrégation. Par ailleurs, elle ne correspond pas seulement au front le plus avancé de la colonisation, mais embrasse la Nouvelle-France dans son entier, tant la région des Grands Lacs, appelée Pays d'En Haut, que la vallée du Saint-Laurent et l'Acadie³.

Les années 1671-1715 correspondent à la première phase d'expansion française à l'intérieur du continent. Le 4 juin 1671, alors que l'exploration bat son plein, Daumont de Saint-Lusson, au nom de Louis XIV, prend symboliquement possession du Pays d'En Haut lors d'une cérémonie solennelle au Sault Sainte-Marie⁴. Plusieurs postes apparaissent dans les années suivantes, et à partir de 1680 environ les premières garnisons s'installent⁵. Ces postes, dont la vocation est commerciale, militaire et « civilisatrice », sont des lieux de rencontre interculturelle. Quelle est leur influence sur la vie des Indiens? Constituent-ils des instruments efficaces de colonisation, tant pour le contrôle et l'exploitation du territoire, que pour l'établissement de la culture française? Ces deux objectifs, par ailleurs, sont-ils compatibles?

I- LE POSTE, INSTRUMENT D'UNE COLONISATION SANS PEUPEMENT

1- Le Pays d'En Bas et le Pays d'En Haut

Pour le baron de Lahontan, le Canada, à la fin du XVII^e siècle, comprenait tous « les Païs où les François vont trafiquer des Castors avec les Sauvages, & où ils ont des forts, des Magasins, des Missions, & de petits établissements »⁶. Cette définition sied mieux à la Frontière du Pays d'En Haut qu'à la Nouvelle-France dans son ensemble. Il convient en effet de différencier deux espaces distincts qui correspondent à deux logiques coloniales : la basse-vallée du

³ Eccles 1983 ; Delâge 1992.

⁴ La Potherie 1722, v.2 : 128-130, et v.4 : 55 ; Margry 1876-1886, v.1 : 93, 96-99 ; Perrot 1973 : 126-128.

⁵ Eccles 1983 : 7.

⁶ Lahontan 1990 : 529.

Saint-Laurent, zone de colonisation agricole vouée au peuplement ; et le Pays d'En Haut, zone d'occupation où les postes sont les vecteurs d'une colonisation extensive⁷.

La zone des seigneuries

La basse-vallée du Saint-Laurent, où 80% de la population vit de l'agriculture, est un territoire colonial structuré, enserré dans un réseau institutionnel et seigneurial hérité de la société française d'Ancien Régime. Ce pays est aussi peuplé par des Amérindiens, mais, à partir des années 1660, les Français y sont majoritaires. Ils n'avaient pas eu à déloger des autochtones pour s'implanter sur le Saint-Laurent à partir du début du XVII^e siècle. Les peuples iroquoiens sédentaires rencontrés par Cartier en 1534-1535 avaient en effet disparu de la région avant 1580, terrassés par des guerres intertribales et des épidémies. Le pays, pour autant, n'était pas vide à l'époque de Champlain : il était toujours occupé par des groupes nomades, algonquins et montagnais, qui se regroupaient l'été dans l'embouchure des rivières pour pêcher et se dispersaient l'hiver sur leurs territoires de chasse⁸. La vallée laurentienne se maintient comme espace-Frontière (comme entre-deux) après 1660, à Québec, Trois-Rivières et Montréal. Plusieurs réductions, dans le voisinage de ces trois villes, ont été créées à partir de 1638, accueillant des réfugiés autochtones issus de groupes nomades et sédentaires. Montréal, notamment, conserve longtemps ses caractéristiques de poste-Frontière : la population française, dont le *sex ratio* demeure favorable aux hommes jusqu'aux années 1690, n'excède guère la population autochtone - vers 1700 la ville compte entre 1200 et 1500 colons, contre environ 1400 autochtones dans la réduction de Kahnawake -, et la proximité des communautés suscite une très vive interaction culturelle⁹. C'est dans l'Ouest, cependant, que les caractéristiques de la Frontière sont les plus prégnantes.

⁷ Jaenen 1996.

⁸ Delâge 1996c : 3-4 ; Jaenen 1996 : 15 ; Mathieu 1991 : 54-58.

⁹ Jetten 1994 : 35-87 ; Delâge 1996b : 115-124 ; Delâge 1996a : 26-27 ; Grabowski 1993.

L'hinterland : une expansion sans peuplement

A partir des années 1670-1680, une chaîne de forts et de missions occupe des positions stratégiques dans les Grands Lacs. Ces postes, dans les premières années, servent avant tout d'entrepôts et de comptoirs pour la traite. L'établissement du fort Frontenac, en 1673, puis des postes de Cavalier de La Salle, dans le sud des Grands Lacs, obéit à des objectifs commerciaux¹⁰. Les postes, ainsi, sont avant tout des « Magasins », des « *factories* », situés dans un fort « où il y a toujours un Commandant & assez de Soldats, pour mettre les Marchandises en sûreté » et pour « recevoir la pelletterie des sauvages »¹¹. Une telle occupation ne suscite pas de peuplement.

Si les autochtones, sur le Saint-Laurent, sont minoritaires, et en terre française, c'est en effet l'inverse qui prévaut dans l'Ouest. Parler de pays indien pour décrire les Grands Lacs des XVII^e-XVIII^e siècles semble une lapalissade, à la fois sur le plan politico-militaire et sur le plan démographique. Dans le Pays d'En Haut, note l'intendant Champigny, « le nombre des sauvages est beaucoup supérieur à celui des français ». Quelque 100 000 Amérindiens, vivant dans des villages de façon semi-sédentaire, peuplaient cette région au moment du contact¹². Le peuplement français y fut insignifiant à l'époque de Louis XIV, et, malgré un certain essor, demeura très faible jusqu'en 1760. Une telle situation contrastait avec celle prévalant sur la Frontière anglo-américaine, où les pionniers se comptaient par centaines de milliers¹³. On peut davantage rapprocher le modèle de peuplement français de celui de la Frontière espagnole du Nouveau Mexique et de la Floride, où la population, au XVII^e siècle, ne dépassa jamais plus de 3000 allogènes dans la première colonie, autour de Santa-Fe, et pas plus de 1000 dans la deuxième, dans le *presidio* de Saint-Augustine¹⁴. Sous le régime français, la population européenne du Pays d'En Haut, y compris les voyageurs faisant l'aller-retour Ouest-colonie,

¹⁰ C11A, 15, f.41, 127 ; C11A, 6, f.216r ; Lahontan 1990 : 296 ; Charlevoix 1994 : 439.

¹¹ Charlevoix 1994 : 346 ; C11A, 13, 195r ; C11A, 15, 129.

¹² C11A, 23, 153 ; Jaenen 1985 : 30 ; Jaenen 1996 : 21 ; Thornton 1987 : 25-32.

¹³ Jacquin 1976 : 123-124, 144-148.

¹⁴ Weber 1992 : 90, 183, 194-195.

ne dépassa jamais mille personnes. Dans les années 1680, avec l'installation de garnisons et l'expansion de la traite, le nombre de Français tournait autour de 700 ou 800¹⁵.

L'absence de peuplement révèle le manque de moyens et le caractère périphérique du Pays d'En Haut, de même que le manque de volonté politique de la métropole. Aux rêves de grandeur et d'expansion de l'intendant Talon, qui désirait fonder « un Etat fort considérable » qui s'étendrait « jusques au Mexic »¹⁶, Colbert et le roi, plus réalistes, opposent une politique visant à restreindre le développement colonial au Saint-Laurent. Les limites de la colonie de peuplement, rappellent régulièrement les administrateurs, « sont fixées à l'isle de Montreal »¹⁷, afin de lutter contre le mal de la dispersion. Le Pays d'En Haut constituait une terre à fourrures et surtout pas une marche de peuplement. Un mémorialiste exprime cette réalité banale de la colonisation française des Grands Lacs : « il conviendrait qu'il n'y eut point d'habitans sédentaires ny au detroit ny a Michilimakinac et qu'il y alla seulement des voyageurs »¹⁸. Joutel, un voyageur parcourant en 1688 le Mississippi et les Grands Lacs, écrit d'ailleurs qu'« il n'y a que la traite qui attire et qui puisse faire demeurer dans ces sortes d'endroits »¹⁹.

Il ne faut pas cependant occulter les projets de peuplement qui ont émaillé l'histoire du Pays d'En Haut. Cadillac, par exemple, entendait créer une véritable colonie agricole à Détroit²⁰. Denonville, en 1688, exprime parfaitement les atermoiements de la politique française à l'égard du Pays d'En Haut :

tous ces lieux seront bien ruineux sy on n'y establit pas des habitans pour y cultiver la terre (...) car d'y envoyer toujours des vivres les frais excederont toujours le proffit (...). Cependant il y a des inconveniens à y metre trop d'habitans, car il faut eviter la maladie du pays qui est d'estre trop dispersez²¹.

¹⁵ Eccles 1987 : 90, 97 ; C11A, 5, f.161 ; F3, 2, f.8v ; Dechêne 1974 : 175.

¹⁶ C11A, 2, f.143-145 ; Jaenen 1996 : 16.

¹⁷ C11A, 32, f.15v ; C11A, 36, f.215v ; C11A, 34, f.323-325.

¹⁸ C11A, 36, f.378v.

¹⁹ Joutel in Margry 1876-1886, v.3 : 516, et v.2 : 259 ; C11A, 38, f.119-120 ; C11A, 37, f.141-142 ; C11A, 36, f.215v.

²⁰ C11A, 17, f.101.

²¹ C11A, 9, f.30 v ; C11A, 8, f.162.

Le poids de l'hinterland dans la vie de la colonie

Le Pays d'En Haut, s'il n'était pas destiné au peuplement, ne pouvait être cependant délaissé. L'abandon des postes imposé par Versailles en 1696 n'était pas viable à terme, et l'Ouest fut progressivement réoccupé, dès 1701 avec la fondation de Détroit, puis surtout après 1715²². C'est que la solidarité entre la colonie laurentienne et son *hinterland* des Grands Lacs constituait la clef de voûte géopolitique de la Nouvelle-France. Tel est par exemple l'avis de Cadillac, nommé en 1694 commandant de Michillimakinac, et qui s'adresse à la Cour avant de se rendre en poste : « je vous supplie Monsieur de considerer, qu'il est indispensablement necessaire de diviser la collonie en deux, l'une dans le pais d'en haut, et l'autre en bas, celle cy sans l'autre, seroit un corps sans ame ». Le Pays d'« en bas », qui s'étend du cap Gaspé à l'île de Montréal, n'est pas suffisant selon Cadillac au développement du Canada. Il faut y joindre, pense-t-il, « la collonie d'en haut », à cause de l'importance du commerce de la fourrure et des alliés amérindiens. « (...) vous verrés que les deux ensembles pourront former un corps parfaitement bien animé, qui peut donner de bonnes et belles esperances, et fournir par leur reunion un solide établissement »²³. Cadillac ménage certes ses intérêts, puisque la traite va lui permettre de s'enrichir sans vergogne, mais voit clair lorsqu'il souligne que c'est la fourrure qui fait la Nouvelle-France, et que ce sont les Amérindiens, grâce à l'implantation de postes éloignés, qui la soutiennent. La présence française dans l'Ouest créait les conditions de l'alliance franco-amérindienne, alliance qui, pour des raisons économiques et militaires, était absolument nécessaire à la survie de la colonie²⁴.

2- La population flottante des postes

Les postes sont des établissements de taille plus ou moins réduite – tantôt entrepôts régionaux, tantôt petits comptoirs sans garnison – où vivent, de façon souvent instable, « une poignée de

²² C11A, 14, f.123, 158.

²³ C11A, 13, f.150-151.

²⁴ La Potherie 1722, v.3 : 262 ; Blain 1971.

gens »²⁵. Ils constituent avant tout des communautés rurales, mais leurs fonctions sont souvent de nature urbaine. Il faut mettre à part certaines missions, indépendantes de tout établissement français, qui sont établies à l'intérieur d'un village indien. Par opposition aux réductions du Saint-Laurent, où le jésuite œuvre à proximité d'une ville, et dans une communauté christianisée, les missions de l'Ouest se résument parfois à un prêtre isolé s'activant avec une foi inébranlable dans un village sans chrétiens. La mission naît de la présence du missionnaire, qui parvient toujours à baptiser quelque enfant mourant, à converser avec quelque malade, et à ériger une croix ou parfois une chapelle.

Chaque poste est une microsociété, jeune, quasi-exclusivement masculine, et où presque tout le monde se consacre, directement ou non, à la traite des fourrures. Le spectre social, compte tenu de cette mono-activité, est peu élargi, et ne reproduit pas celui de la métropole ou de la colonie « d'en bas ». Mais le poste est une communauté hiérarchisée : le commandant et le missionnaire détiennent l'autorité, et les revenus sont très disparates. A Détroit, « les officiers et leurs familles », note en 1703 un administrateur, « dépensent plus seuls que tout le reste. Il leur faut des vivres d'une qualité plus exquise que ceux des soldats et des engagés »²⁶. Un capitaine gagne plus de 1000 livres par an, contre une vingtaine au simple soldat, une fois déduits le prix de la ration et de l'habillement²⁷.

La population française de l'Ouest peut être schématiquement divisée en deux catégories : d'abord celle des Français « habitués », qui vivent dans les postes de façon semi-permanente ; officiers, soldats, missionnaires et engagés, ils forment une population flottante, au sein de laquelle s'immiscent de rares pionniers ; ensuite celle des voyageurs qui sont « en course chez les sauvages »²⁸, et qui gravitent autour des postes sans y demeurer. Michillimakinac, le poste le plus important du Pays d'En Haut, n'attire pas de colons. La première femme blanche à s'y rendre, vers 1695, n'est d'ailleurs pas l'épouse d'un habitant mais

²⁵ F3, 7, f.138.

²⁶ C11A, 22, f.100v.

²⁷ Lahontan 1990 : 381, 615 ; Dechêne 1974 : 85 ; Frégault 1968 : 190-192.

²⁸ C11A, 18, f.76r.

celle d'un interprète²⁹. Le constat est identique au fort Frontenac : la menace iroquoise réduit à néant quelques timides tentatives d'établissement³⁰. Au début du XVIII^e siècle, on ne trouve des embryons de peuplement qu'à Détroit et au Pays des Illinois³¹.

La population des postes se gonfle et se dégonfle au rythme des saisons. L'été, des centaines de voyageurs, en provenance de Montréal ou des lointaines terres à fourrure de l'Ouest, s'installent à Michillimakinac, l'*emporium* de la traite dans le Pays d'En Haut. Ils s'y reposent, s'y ravitaillent, troquent avec les Indiens, et le petit poste endormi de l'hiver prend des allures de bourg grouillant de vie : on y trouve en 1695, en plus du fort, « soixante maisons qui forment une rue en droite ligne », où vivent temporairement les voyageurs³². Ces hommes de passage font en quelques mois l'aller retour colonie-Pays d'En Haut, ramenant à Montréal leurs ballots de fourrures. Cette alternance saisonnière de la vie du poste est une manière d'adaptation au mode de vie indien. L'hiver, le poste se vide à l'instar du village autochtone adjacent : une partie – ou la totalité – des Indiens, parfois suivis par des marchands ou par un missionnaire, se divisent en groupes restreints sur de vastes territoires pour assurer leur subsistance par la chasse. Il arrivait même que les soldats d'une garnison, manquant de nourriture, se dispersent dans les bois pour hiverner « avec les voyageurs »³³.

3- Le poste, tête de pont de l'empire

C'est l'hospitalité autochtone qui permet aux Français de vivre dans l'Ouest. La souveraineté française ne s'étend pas à plus d'une portée de mousquet des forts, et, en dépit des prétentions coloniales et d'un début d'incorporation à l'empire, le Pays d'En Haut demeure un territoire indien. Le rapport de forces restait objectivement favorable aux autochtones, « maîtres des bois », et

²⁹ Vincens 1979 : 119-120.

³⁰ Margry 1876-1886, v.1 : 294-298 ; F3, 8, f.115.

³¹ C11A, 31, f.160 ; C11E, 15, f.3 ; Gouger 1992 : 48-49 ; Lessard, Mathieu, Gouger 1986 : 215 ; Charlevoix 1994 : 759-760 ; Balesi 1996 : 196.

³² Près de la moitié de voyageurs ne se rendirent qu'une ou deux fois dans le Pays d'En Haut. D'autres en firent leur métier, et certains s'évanouirent dans la forêt.

³³ C11E, 14, f.11 ; Peterson 1978 : 50 ; C11A, 12, 285 ; Raudot 1904 : 130 ; C11A, 22, f.362-363 ; C11A13, 198, 403 ; La Potherie 1722, v.2 : 65-66 ; C11A, 35, f.229.

« à la merci desquels l'on est obligé d'être dans les pays éloignés pour en tirer des vivres et des secours »³⁴. Les Français, bien que peu nombreux, ont néanmoins une présence plus que symbolique : leur importance politique et économique excède de loin leur poids démographique. Les forts ont pour mission d'ordonner fonctionnellement l'espace et d'y exercer un pouvoir en suscitant des effets polarisateurs de type urbain. Chaque poste est ainsi un lieu central vers lequel s'ordonnent des flux, et, dès les années 1680-90, l'espace du Pays d'En Haut se structure autour de points forts, de « centres » qui bien souvent sont des nœuds traditionnels de communication et d'échange de l'Amérique « préhistorique ». Pour mettre en œuvre la *Pax Gallica*, explique Louvigny en 1717, « Monsieur le marquis de Vaudreuil a établi des postes fixes et relatifs les uns des autres »³⁵. Il était plus facile d'occuper et de diviser rationnellement un espace exploré, sillonné et parfaitement connu. Cette rationalisation fut progressive, et atteignit son apogée au milieu du XVIII^e siècle, lorsque furent établies des limites précises entre plusieurs régions appelées « postes », chacune organisée autour d'un fort central³⁶.

Dès les années 1680, un certain contrôle du territoire est rendu possible par la localisation stratégique des postes le long des cours d'eau, qui fonctionnent comme autant d'artères reliées au cœur laurentien. Le Pays d'En Haut forme une sorte de circonscription administrative lointaine et incertaine, où l'on envoie les ordonnances du roi, de l'intendant ou du gouverneur. Ces ordonnances sont lues et affichées dans les postes français et les villages indiens alliés. Il s'agit bien souvent de réprimer les abus de la « course », mais aussi d'assurer une bonne gestion de l'alliance pour œuvrer à la maîtrise du territoire. Ce travail est l'œuvre des officiers, parfois des missionnaires, qui délivrent ordres et informations « à Missilimakinac et autres lieux et postes éloignés afin que personne n'en puisse ignorer ». Ainsi, le bon vouloir de sa Majesté, élaboré dans les bureaux de Versailles, parvient-il théoriquement au cœur de la forêt³⁷.

³⁴ C11A, 35, f.226, 221v ; Raudot 1904 : 97 ; C11A, 14, f.31.

³⁵ C11A, 38, f.198 ; Pinchemel 1990 : 66.

³⁶ Bougainville 1993 : 89 ; RAPQ 1963 : 296, 303 ; Eccles 1987 : 83, 101.

³⁷ C11A, 12, f.262v ; F3, 8, f.164v ; C11A, 5, f.43v-44r ; RAPQ 1926-1927 : 126 ; Eccles 1983 : 7 ; Bougainville 1993 : 194-195.

Nommés par le gouverneur général, les commandants reçoivent des instructions précises avant de se rendre en poste : elles ont trait à la vie du poste, aux problèmes du commerce, et, en priorité, aux relations avec les Indiens³⁸. L'autorité d'un commandant s'exerce théoriquement sur tous les Français qui gravitent autour du poste, y compris les voyageurs. Il doit maintenir l'ordre et la discipline dans la garnison, est chargé de régler les différends et les querelles, doit distribuer à ses hommes leurs vêtements et leur solde, et lutter contre la course dans les bois, ce qu'il ne fait pas toujours avec zèle du fait de ses intérêts dans la traite³⁹. Il gère par ailleurs les relations officielles avec les autochtones, qu'il convient de maintenir dans « l'obéissance de sa Majesté ». Son rôle est de « tenir tous les sauvages en respect, et en même tems les empêcher de rien faire qui nous soit préjudiciable »⁴⁰. Il est aussi chargé de délivrer les messages du gouverneur aux nations indiennes, d'« entretenir l'union parmy ces peuples », de démêler les intrigues, d'empêcher toute relation commerciale entre les Indiens de l'Ouest et les Anglais, et de distribuer les présents aux principaux chefs pour maintenir l'alliance⁴¹.

Le commandant de poste est un relais du gouverneur, comme l'exprime Vaudreuil en 1707 dans une harangue délivrée à des chefs outaouais :

Je suis comme un grand arbre mes enfans dont les racines sont bien proffondes, j'estens mes branches de toutes parts Et quoy que j'en aye d'esloignées de moy, quelque vent qu'il fasse Estant tousjours ferme sur mon pied rien ne peut m'esbranler, Mr de la Mothe au detroit est une grosse branche de mon arbre⁴².

Cette métaphore désignait parfaitement la situation de l'empire français en Amérique du Nord : un empire aux faibles moyens mais habilement structuré, dans ses prolongements

³⁸ C11A, 37, f.324v ; C11A, 8, f.49-53 ; C11A, 32, f.82-84 ; C11A, 18, f.254-255 ; C11A, 31, f. 76rv ; C11A, 10, f.70rv ; C11A, 8, f.51-52, 53, 57-58 ; Lahontan 1990 : 616.

³⁹ C11A, 13, f.356 ; C11A, 16, f.89 ; C11A, 31, f.76rv.

⁴⁰ F3, 7, f.272rv ; C11A, 31, f.47r.

⁴¹ C11A, 38, f.198 ; F3, 7, f.135 ; C11A, 11, f.234v ; F3, 8, f.311 ; La Potherie 1722, v.4 : 67.

⁴² C11A, 26, f.89v-90r.

périphériques, autour de points d'appui comme Détroit ou Michillimakinac, dont les commandants sont présentés aux alliés comme des *alter ego* d'Onontio, le gouverneur français.

II- LE POSTE ET LE VILLAGE : UNE ATTRACTION MUTUELLE

Les comptoirs créés par les Français sur le Saint-Laurent dans la première moitié du XVII^e siècle se révèlent attractifs pour les Amérindiens, qui viennent spontanément y troquer leurs fourrures. Affaiblis par la guerre et les épidémies, encouragés par les missionnaires, beaucoup, après 1650, se sédentarisent dans des réductions auprès des centres coloniaux⁴³. Cette proximité est encore plus évidente dans le Pays d'En Haut, avec la naissance de complexes associant spatialement et fonctionnellement un poste à un village, voisins de quelques mètres à quelques kilomètres. Il existait à la fin du XVII^e siècle une douzaine d'établissements franco-indiens de cette nature. Il faut s'arrêter sur les facteurs qui conduisent à ces associations, avant d'en étudier les implications culturelles.

L'interprétation traditionnelle insiste sur la forte attraction exercée par les postes français. Selon certains auteurs, les missions devinrent des centres économiques et sociaux autour desquels gravitaient les Indiens. Les facteurs de localisation et de migration auraient été fortement transformés par la présence française⁴⁴. R. White a critiqué cette position, en estimant que c'étaient les Français qui se déplaçaient en fonction des Indiens, non l'inverse⁴⁵. Il n'existe à mon sens pas de réponse simple. La primauté respective des pôles - le poste ou le village? - a beaucoup varié selon les périodes, selon la conjoncture diplomatique et militaire, et selon les régions. Dans un premier temps, au cours des années 1660-1670, il est clair que les Français s'installent avant tout là où se trouvent les autochtones. A partir des années 1680, les postes ont commencé à exercer leur pouvoir d'attraction.

⁴³ Jetten 1994.

⁴⁴ HNAI v.15 : 603 ; Balesi 1996 : 128.

⁴⁵ White 1991 : 23.

1- Sur la piste de l'Indien : les facteurs de localisation des postes et des missions

La colonisation française du Pays d'En Haut était fondée sur l'alliance avec les Indiens. Fournisseurs de la fourrure, auxiliaires militaires, âmes à sauver, ou encore partenaires sexuels, les Indiens et Indiennes attirent les Français. Marchands, officiers et missionnaires ne s'installent pas au hasard dans l'Ouest, mais auprès des autochtones, à proximité ou à l'intérieur de leurs villages.

Les pères jésuites font preuve d'une grande attention dans le choix d'emplacement de leurs missions, s'informant auprès des autochtones et des coureurs de bois et effectuant des repérages. Tout en s'adaptant au nomadisme des Indiens par leurs « missions volantes »⁴⁶, ils recherchent en priorité les groupes sédentaires, et choisissent comme lieux d'implantation les zones les plus peuplées, qui sont en même temps des nœuds de communication dans les réseaux commerciaux et diplomatiques des Amérindiens. Ils édifient leurs chapelles au Sault-Sainte Marie, à Michillimakinac et à la baie Verte (*Green Bay*), trois sites prisés par les Indiens, en particulier pour leurs ressources poissonneuses. Le Sault Sainte-Marie, par exemple, est un lieu de rendez-vous estival pour de nombreux groupes. « C'est ce grand concours de peuples, explique un père jésuite, qui nous a obligés de nous établir dans ce lieu la pour les instruire plus commodément »⁴⁷.

Les missionnaires sont presque toujours précédés par les coureurs de bois, mais devancent eux-mêmes le plus souvent les militaires, qui recherchent aussi la proximité des Indiens et installent donc fréquemment leurs forts au même endroit que les missions. Ils suivent même parfois les Indiens dans leur migration, comme en 1691, avec l'abandon du fort Saint-Louis : « comme les Illinois sont venus s'établir plus bas sur le bord du lac Pimetoui, rapporte un voyageur, les françois y ont rebati un nouveau fort et ont laissé le premier »⁴⁸. La proximité entre le fort et la mission traduit l'intérêt commun et même l'interdépendance qui, par delà

⁴⁶ JR 60 : 162, 196.

⁴⁷ JR 58 : 254 ; JR 57 : 202, 206 ; JR 56 : 124 ; JR 61 : 70 ; Raudot 1904 : 117.

⁴⁸ Marine, Le Sueur 1699-1702, X9-3 : 93.

certaines tensions, lient l'officier, le marchand et le missionnaire. Il existe ainsi bien souvent un complexe mission/fort/village : à Michillimakinac, par exemple, dans les années 1680-1690, en plus de baraquements pour les voyageurs, coexistent le fort de Buade, la mission Saint-Ignace, et deux villages indiens, l'un huron et l'autre outaouais kiskakon⁴⁹. A la même époque, on retrouve une configuration identique à la rivière Saint-Joseph et au fort Saint-Louis du Rocher puis de Pimitoui⁵⁰.

D'une manière générale, on tâchait de localiser les forts en fonction des ressources locales, c'est-à-dire du gibier, plus ou moins abondant, du bois pour le chauffage et la construction, et des terres fertiles lorsqu'était prévu, comme à Détroit, un certain peuplement⁵¹.

2- Le pouvoir attractif des postes

Les postes français ont incontestablement un effet polarisateur sur l'espace. Il ne faut certes pas l'exagérer. Le semi-nomadisme des autochtones, par exemple, n'est nullement affecté par leur existence. Notons aussi que l'espace du Pays d'En Haut, avant l'arrivée des Français, n'est ni indifférencié ni incohérent. Sans même parler de sa dimension « religieuse » ou sacrée, cet espace, organisé autour d'itinéraires - les pistes, les rivières -, de points de passage - les portages - et de lieux de vie - campements de chasse ou de pêche, villages -, connaît des formes embryonnaires de polarisation. Les Amérindiens, par exemple, avaient l'habitude de se concentrer l'été dans des lieux permettant de nourrir beaucoup de monde. Les Français, le plus souvent, ne font que superposer leur modeste infrastructure coloniale sur les réseaux et les « lieux centraux » préexistants, à l'image de la « conquista thalassocratique » des Portugais dans l'océan Indien au XVI^e siècle⁵².

⁴⁹ Dechéne éd. 1987 : pl. 37-40 ; Tanner éd. 1987 : 36-37 ; Margry 1876-1886, v.1 : 579, et v.5 : 75-76 ; C11E, 14, f.11.

⁵⁰ Charlevoix 1994 : 633.

⁵¹ C11A, f.35r ; Charlevoix 1994 : 439 ; Margry 1876-1886, v.2 : 12-13.

⁵² Frémont 1976 ; Chaunu 1969 : 177-212.

Une géopolitique de concentration

Dans la colonie laurentienne, les autorités civiles et religieuses, à des fins de « civilisation », de contrôle, mais aussi dans un but militaire, avaient réussi à regrouper des centaines d'Amérindiens dans des réserves ou réductions⁵³. Une politique similaire fut ébauchée dans l'Ouest : il s'agissait d'attirer et de concentrer les alliés autour des postes⁵⁴. Deux officiers ambitieux, La Salle et Cadillac, ont fait leur à plusieurs reprises cette politique de regroupement. Leur dessein était de fonder et de diriger des postes d'importance, ce qui passait par la présence de nombreux Indiens. En 1682-83, La Salle a réussi à concentrer près de 20 000 autochtones - Illinois du grand village voisin, mais aussi Miamis, Chouanons et Mascoutens - autour du fort Saint-Louis, qui devint, dans le contexte tourmenté des guerres iroquoises, un grand centre multi-ethnique de réfugiés⁵⁵. Cadillac, avec un succès plus durable, est parvenu de son côté à concentrer près de 4000 Indiens au Détroit à partir de 1701⁵⁶.

Cette politique de concentration répondait aussi à des objectifs stratégiques. L'intérêt des Français était d'éviter la dispersion de leurs alliés, « les sauvages pouvant être plus facilement opprimé par les Iroquois ou séduits par les anglais lorsqu'ils seront separez »⁵⁷. Frontenac, lors d'un congrès à Montréal en 1695, s'adresse de la sorte à Onanguicé, un chef poutéouatami très influent parmi les nations de la baie Verte :

je desirerai que ta nation et toutes les leurs qui sont présentement dispersées en divers villages aussi éloignés les uns des autres qu'ils sont, se rassemblent tous dans un même lieu, où ils pourroient faire divers villages s'ils vouloient : ce qui, par cette union, les rendrait plus forts pour résister à leurs ennemis⁵⁸.

Le désir français de s'opposer aux Iroquois se doublait d'une volonté de simplifier et de rationaliser la géographie impériale. « Il

⁵³ C11A, 5, f.290v-291r.

⁵⁴ Margry 1876-1886, v.5 : 417.

⁵⁵ Margry 1876-1886, v.2 p201, 175-176, v.3 : 480-481, 503 ; v.1 p613, 580 ; C11A, 4, f.97 ; White 1991 : 24 ; Dubé 1993 : 71 ; Walthall, éd. 1991 : 14-15.

⁵⁶ Margry 1876-1886, v.5 : 142.

⁵⁷ F3, 8, f.50v ; La Potherie 1722, v.4 : 96.

⁵⁸ La Potherie 1722, v.4 : 61.

faut que mes enfants s'unissent ensemble », lance Frontenac à des députés miamis, « afin de pouvoir plus facilement exécuter les ordres que je leur enverrai »⁵⁹. Le regroupement des Indiens à proximité des postes français permettait une meilleure circulation de l'information, un contrôle accru des alliés, et même, espérait-on, leur christianisation et leur « civilisation ».

Les motivations amérindiennes

« Je suis résolu, & tous ceux de ma nation, de faire mon feu auprès de celui des Français & de mourir avec eux »⁶⁰. Ce discours du chef sinago Chingouessi, tenu à l'adresse du gouverneur Frontenac en juillet 1697, traduit un désir d'alliance et exprime l'attraction exercée par les postes auprès des autochtones. Cette attraction est parfois ponctuelle ou saisonnière, en particulier pour les peuples nomades : en 1700 par exemple, des Sioux et des Iowas viennent planter pour quelques mois leurs tipis « proche le fort » bâti par Le Sueur sur la rivière Minnesota, attirés par la possibilité de traiter⁶¹. Elle peut aussi provoquer une véritable migration, comme à Détroit à partir de 1701⁶².

Vivre auprès des Français, donc près des postes, offrait un certain nombre d'avantages économiques, diplomatiques et militaires. Ces avantages sont incarnés par deux figures-clés de la colonisation française auxquelles les Amérindiens portaient un intérêt particulier : le commandant et le forgeron. Les autochtones appréciaient les multiples services de ce dernier, que ce soit la fabrication des balles ou la réparation des armes et autres ustensiles. Maître du fer et du feu, il incarnait l'alliance et les pouvoirs spéciaux, magiques, attribués aux Français⁶³. Quant au commandant, il était le symbole vivant de l'alliance. Innokensa, un chef miami venu à Montréal à l'été de 1703, se plaint de la sorte au gouverneur Vaudreuil :

Je suis seul, je nay personne a la Riviere des Miamis pour me donner de l'esprit, il n'y a que le Pere <jésuite> qui est occupé a la priere, c'est ce

⁵⁹ La Potherie 1722, v.4 : 64-65.

⁶⁰ La Potherie, v.4 : 94-95.

⁶¹ Margry 1876-1886, v.5 : 417 ; Marine, Le Sueur, X9-3 : 56, 97 ; RAPQ 1963 : 266.

⁶² C11A, 20, f.102, 171 ; Charlevoix 1994, p597.

⁶³ La Potherie 1722, v.4 : 214-215.

qui m'oblige mon Pere de vous reiterer la priere que je vous ay desja faite de m'accorder un officier françois qui m'explique vôtre volonté, et me fasse faire de bonnes affaires⁶⁴.

Ce discours, récurrent dans la bouche des orateurs indiens autour de 1700, est riche d'informations. Le chef miami, d'abord, préfère de loin la présence dans son village d'un commandant à celle d'un missionnaire. Représentant d'Onontio, l'officier est considéré comme un médiateur dans les conflits inter-indiens (« me donner de l'esprit ») et comme un pourvoyeur en marchandises européennes (« faire de bonnes affaires »). Il évitait aux autochtones d'être « comme fols », était capable d'« apaiser les desordres », d'« accomoder toutes choses » en arbitrant les conflits inter- et intra-tribaux et en raisonnant les « jeunes gens » avides d'exploits guerriers⁶⁵. Le commandant était aussi considéré comme un pourvoyeur : il était chargé de distribuer les présents issus des magasins du roi et d'assurer la bonne marche du commerce, en liaison avec le commis⁶⁶. Le désir d'acquérir des marchandises européennes est très prononcé parmi les tribus. Les Miamis par exemple, vers 1680, prièrent Nicolas Perrot d'établir un comptoir au confluent du Mississippi et du Wisconsin « afin d'y pouvoir commercer leurs pelletries »⁶⁷.

La présence d'un fort offre enfin certaines garanties de sécurité pour les Indiens des Grands Lacs qui, dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, redoutent les raids iroquois. Le fort Saint-Louis, on l'a dit, devient un centre de réfugiés à partir de 1682-83, pour des Indiens « à qui la terreur de l'Iroquois a fait changer de demeure »⁶⁸. En l'absence des guerriers, ce sont les soldats de la garnison « qui veillent a la garde de leurs familles qui sont dans les villages auprès de ces postes »⁶⁹. En période de guerre, les « cabanes de sauvages » s'installent même à l'intérieur du fort⁷⁰.

L'existence d'un fort, qui est un établissement permanent, est aussi perçue comme une marque d'alliance lorsque des

⁶⁴ C11A, 21, f.68.

⁶⁵ C11A, 21, f.70 ; F3, 8, f.310v.

⁶⁶ Margry 1876-1886, v.5 : 296-299.

⁶⁷ La Potherie 1722, v.2 : 251.

⁶⁸ Dubé 1993 : 71 ; Margry 1867 : 22.

⁶⁹ C11A, 13, f.20r.

⁷⁰ Margry 1876-1886, v.3 p494.

relations de confiance ont été instaurées. Des ambassadeurs hurons de Détroit, lancent ainsi au gouverneur en 1713, lors d'une conférence à Montréal :

Nous vous demandons de vouloir bien nous accorder une garnison pour mettre notre terre en seureté. A quoi nous sert d'avoir des gens dans notre pays qui ni viennent que pour la traitte et qui ensuite s'en retournent comme des oiseaux, sy nous avons une garnison avec un bon officier qui nous entendist nous serions toujours en estat de luy decouvrir nos pensées comme luy de nous faire scavoir les votres⁷¹.

Il s'agit d'être au plus près d'Onontio dans l'alliance, ce qui passe par l'installation d'un officier auprès du village.

L'installation au Détroit de milliers d'Indiens en provenance de Michillimakinac et de la rivière Saint-Joseph notamment, offre l'exemple le plus spectaculaire de « transmigration » vers un établissement français dans les Pays d'En Haut⁷². Cet exode exprime indéniablement le pouvoir attractif des postes (présence d'un commandant, promesse du « bon marché » des marchandises), mais répond aussi à d'autres considérations. Il semble que les migrants aient été attirés par la fertilité des terres et l'abondance de la chasse⁷³. Pour nuancer la capacité d'attraction des postes sur les Indiens, notons enfin qu'une bonne partie des Outaouais resta à Michillimakinac. Cette localité, parfois taxée de « terre ingrate » pour l'agriculture⁷⁴, demeurait l'éden de la pêche, qui constituait avec la culture du maïs la base de la subsistance des Amérindiens des Grands Lacs⁷⁵.

III- LE POSTE, LIEU DU « MILIEU »

La connexion entre le poste français et le - ou les - village(s) indien(s) voisin(s); est l'un des traits caractéristiques de la présence française en Amérique du Nord⁷⁶. Cette structure duelle est source d'interaction, et offre l'image réduite de l'« empire du milieu » qui s'élabore dans les Pays d'En Haut. La colonisation française dans

⁷¹ C11A, 34, f.67 ; C11A, 28, f.162.

⁷² La Potherie 1722, v.4 : 264 ; Margry 1876-1886, v.5 : 142 ; C11A, 19, f.16v.

⁷³ F3, 8, f.310r ; Margry 1876-1886, v.5 : 154, 271, 274 ; F3, 8, f.314.

⁷⁴ Margry 1876-1886, v.5, p317.

⁷⁵ F3, 8, f.310v.

⁷⁶ Zitomersky 1994a : 360 ; Zitomersky 1994b : 68-69.

les Grands Lacs fut créatrice d'une région originale, d'essence interculturelle. Cette région demeurait un pays indien, mais constituait aussi, dans et à travers les postes, une terre d'influence française.

1- « Bout du monde » et milieu indien

Le Pays d'En Haut, du point de vue européen, constituait une périphérie de la colonie laurentienne et de la métropole, une région marginale « hors de la vue, hors des prises et hors de la portée des puissances »⁷⁷. Peu nombreux, isolés, vivant parmi des autochtones dont ils sont en partie dépendants, les Français s'adaptent à un environnement nouveau. Leur immersion dans le monde indien conduit à des relations interpersonnelles d'amitié, d'amour, d'intérêt et de dépendance entre les deux groupes ; relations qui échappent parfois au contrôle du missionnaire, défenseur de l'ordre moral, et pour qui l'Ouest est un lieu de perdition où l'on risque « mille dangers et du corps et de lame »⁷⁸.

Ceux qui prennent le chemin des postes de l'Ouest ont le sentiment de s'aventurer dans un monde lointain et sauvage. C'est du moins ce qui transparaît dans cette anecdote de Lahontan en 1687, alors qu'il quittait Niagara pour le fort St Joseph :

Je fis mes adieux, & mes amis me donnerent leurs meilleurs Soldats, & me firent presque tous des présens de hardes, de tabac, de livres, & de mille autres choses dont ils pouvoient se défaire sans s'incommoder, puis qu'ils retournoient à la colonie où l'on trouve tout ce que l'on peut souhaiter.

La « profondeur des bois », loin de la civilisation, est un « bout du monde »⁷⁹, éloigné « de tous les lieux sacrez »⁸⁰, où l'on risque de manquer de tout. Les Français exilés dans l'Ouest vivent parfois dans une certaine pénurie. Il arrive que le manque de nourriture contraigne les missionnaires à ne pas respecter parfaitement les interdits alimentaires de carême⁸¹. Mais l'on

⁷⁷ JR 65 : 234.

⁷⁸ JR 65 : 218.

⁷⁹ Lahontan 1990 : 356, 344.

⁸⁰ JR 65 : 220.

⁸¹ JR 59 : 180.

manque aussi parfois de papier pour finir ses lettres, de vin pour célébrer la messe, ou encore de sel, de poivre et de pain. Les Français devaient d'autant plus ressentir l'absence de pain et de vin que ces aliments de base étaient investis d'une valeur mystique⁸².

L'arrivée d'un convoi de ravitaillement, ou simplement d'un groupe de voyageurs, surtout dans les postes les plus isolés, est généralement accueillie avec force enthousiasme. C'est que la vie quotidienne, surtout l'hiver, est plutôt monotone, sauf à suivre les Indiens sur leurs terrains de chasse, comme il arrivait quelquefois. Bloqué par l'hiver au fort Saint-Louis, un voyageur note que lui et ses compagnons passaient « le temps du mieux qu'il nous estoit possible »⁸³. Pour s'occuper et se divertir, les soldats cèdent souvent à la passion du jeu de cartes :

dans les temps où les traiteurs se rasembent, note un jésuite, il y va quelque fois a un tel excez que n'étans pas contens dy passer le jour, ils y passent encore la nuit entiere et il narive même que trop souvent dans lardeur de leur application qu'ils ne se souviennent pas, ou s'ils sen souviennent qu'ils meprisent de garder les festes⁸⁴.

La célébration des fêtes religieuses s'ajoutait à la messe, rendez-vous quotidien - voire hebdomadaire - qui permettait au missionnaire-aumônier de garder un œil sur ses ouailles⁸⁵. Il confesse les hommes de la garnison et administre les autres sacrements. A cet égard, la présence d'un ecclésiastique est indispensable, mais il arrive parfois aux missionnaires isolés de mourir sans viatique⁸⁶.

Vivre isolé et confiné dans la petite collectivité du poste devait avoir des incidences psychologiques. Si le jésuite affronte l'isolement avec stoïcisme, il n'en va pas de même pour les laïcs. La sécheresse des relations humaines, la difficulté à vivre en groupe, suscitent des querelles que le commandant se doit de résorber, non sans difficulté. Les problèmes de ravitaillement et la

⁸² Margry 1876-1886, v.2 : 92 ; C11A, 35, f.54v ; C11A, 6, f.522 ; Margry 1876-1886, v.2 : 121 ; Margry 1876-1886, v.1 p576, 493.

⁸³ Margry 1876-1886, v.3 : 495, 479.

⁸⁴ JR 65 : 198.

⁸⁵ Margry 1876-1886, v.3 : 495 ; JR 65 : 82.

⁸⁶ C11A, 27, f.125v ; C11E, 14, f.15.

maigreurs des rations peuvent aussi engendrer la colère des hommes. Lorsque le fort St-Joseph fut abandonné en août 1688, les soldats firent montre de leur enthousiasme, car ils « craignoient, selon Lahontan, d'être obligés de faire encore en ce poste une abstinence plus rigoureuse que la précédente, ce qui n'accommode pas le Soldat »⁸⁷.

L'isolement et le manque expliquent (en partie) l'importante consommation d'alcool⁸⁸, ainsi que l'indiscipline, qui débouche parfois sur des séditions et des désertions⁸⁹. Plaie banale de la vie des postes « esloignez », les désertions de soldats mais aussi d'engagés fournissent des contingents au groupe indésirable des coureurs de bois, qui vit en dehors de tout contrôle, le plus souvent dans les villages indiens.

Eloignement et contact sont des facteurs d'acculturation. Le manque doit être comblé par l'emprunt. C'est ce qu'exprime cette réflexion du père jésuite Joseph Germain en 1711 :

Les missions éloignées ne peuvent point recevoir de nous beaucoup de secours pour les vivres et pour d'autres besoins, que celles (...) qui sont proches des villes, de sorte que ces pauvres missionnaires, qui les cultivent, sont obligés de s'acoutumer à se nourrir et se loger à la manière de leurs sauvages⁹⁰.

Les Français avaient pourtant pour maxime de ne pas offrir l'image de leur faiblesse aux Indiens. Il s'agissait au contraire de donner l'illusion de leur force et de leur indépendance. C'était vrai au niveau des relations politiques, dans la conduite des affaires diplomatiques et militaires⁹¹, mais aussi dans les aléas de la vie quotidienne, par exemple pour l'acquisition de nourriture. Il fallait cependant jeter le masque et, plutôt que de mourir de faim, accepter l'hospitalité des Amérindiens⁹². En 1688, les hommes de la

⁸⁷ Lahontan 1990 : 381 ; C11A, 26, f.145.

⁸⁸ JR 65 : 190-200.

⁸⁹ Lahontan 1990 : 434-435 ; Catalogne 1948 : 196-197 ; C11A, 38, f.168 ; C11A, 9, f.112, 215 ; C11A, 8, f.11v ; C11A, 36, f.376 ; Margry 1876-1886, v.1 : 496-497 ; C11A, 19, f.8r ; C11A, 21, f.3r ; C11A, 24, f.212v ; RAPQ 1926-27 : 51. Plus du tiers de la Garnison de Détroit se serait ainsi fait la belle en 1701-1702 (C11A, 21, f.7v).

⁹⁰ JR 66 : 206.

⁹¹ C11A, 15, f.125, 178v.

⁹² Margry 1876-1886, v.1 : 565.

garnison de Niagara, menacés par les Iroquois, meurent à petit feu, victimes du scorbut et de la famine. Un parti de 80 Miamis se vit refuser dans un premier temps l'entrée dans le fort, de « crainte qu'il ne vit leur pauvreté ». Mais il fallut passer outre, et les Français rescapés, une douzaine, purent profiter du produit de la chasse de leurs alliés⁹³.

Les Français ne dépendaient pas totalement des Indiens sur le plan alimentaire. Des convois en provenance de Montréal venaient ravitailler les postes, et, sur place, la culture de quelques potagers mais aussi le produit de la chasse et de la pêche⁹⁴, permettaient un certain approvisionnement. Il demeurait cependant insuffisant, ce qui obligeait les Français à compter sur les fournitures de leurs alliés indiens⁹⁵. Au fort Saint-Louis par exemple, dans les années 1680, les Chouanons, selon un voyageur, « travaillent pour les françois qui sont au fort, tant pour aller chercher des marchandises qu'à leur porter du bois et du pain de bled d'Inde et autres choses semblables qu'ils négocient avec les français »⁹⁶.

2- Milieu et métissages

Le village autochtone et le poste français coexistaient matériellement sans se confondre – sauf dans le cas des missionnaires, qui s'ils le pouvaient, bâtissaient leur chapelle au cœur de la communauté indienne. A Michillimakinac, Cadillac note en 1695 que « les villages des sauvages où il y a six ou sept mil ames, sont distants du nostre de la portée d'un pistolet »⁹⁷. Les Indiens ne pénétraient pas dans le fort sans autorisation. Les séances de troc se déroulaient le plus souvent à l'extérieur, à l'ombre de la palissade et les portes bien verrouillées, car de violentes beuveries punctuaient généralement la traite⁹⁸. Les autochtones, à l'occasion, dressaient leurs cabanes à l'intérieur du fort, mais il n'y eut généralement pas fusion des villages indien et

⁹³ F3, 2, f.240 ; Lahontan 1990 : 379-380 ; Catalogne 1948 : 196.

⁹⁴ C11A, 34, f.286 ; C11A, 34, f.312v.

⁹⁵ Zitomersky 1994b : 68 ; C11A, 12, f.125.

⁹⁶ Margry 1876-1886, v.3 : 502.

⁹⁷ C11E, 14, f.11.

⁹⁸ Jaenen 1994 : 22.

français. Si les collectivités étaient souvent séparées au plan spatial, elles étaient interactives et intégrées sur le plan fonctionnel⁹⁹. On ne vit pas entre Français ou entre Indiens mais entre Français et Indiens. Cette vie commune, de voisinage, si elle génère des tensions, entraîne aussi diverses formes d'acculturation et de métissage.

Les Français s'adaptent à la nourriture locale : ils consomment du maïs, du riz sauvage, des courges, du poisson blanc, du sucre d'érable, de la sagamité – le plat de prédilection du Pays d'En Haut –, et autres « vivres sauvages »¹⁰⁰. L'acculturation matérielle est sensible également dans le domaine des transports, puisque les Français, en plus de la raquette, achètent et utilisent les canots indiens¹⁰¹ ; elle s'exprime dans les habitations : les chapelles, par exemple, sont bâties à base d'écorces, à l'image des wigwams¹⁰². On se vêt aussi partiellement à l'indienne : les soldats de Détroit par exemple, au début du XVIII^e siècle, portent des culottes faites de peaux de chevreuil ou de cerf¹⁰³.

Nous pourrions encore évoquer la diplomatie syncrétique qui a cours dans les postes, ou l'influence de la guerre indienne sur les Français ; mais penchons-nous plutôt, pour terminer, sur la sexualité des Français de l'Ouest. C'est à travers les relations sexuelles entre Français et Amérindiennes que se manifeste en effet, de la façon la plus forte et la plus intime, l'interaction des cultures. Les Français, sauf exception, viennent vivre en poste sans femme. La chasteté n'est pourtant pas la règle dans l'Ouest, qu'il s'agisse des voyageurs, des soldats ou même des officiers. La proximité entre le poste et les villages indiens favorise au contraire les unions sexuelles, qui se traduisent parfois par des mariages. Ces liaisons sont facilitées par la permissivité sexuelle des Indiennes en dehors du mariage et suscitées par l'intérêt qu'ont les voyageurs à profiter des services de ces dernières, qui sont « leurs domestiques, leurs servantes, leurs menageres et leurs cuisinieres », bref leurs

⁹⁹ Zitomersky 1994b : 70.

¹⁰⁰ Margry 1876-1886, v.1 : 576, 493 ; JR 65 : 70 ; JR 57 : 266 ; Margry 1876-1886, v.3 : 487-488 ; JR 58 : 36.

¹⁰¹ C11A, 22, f.362v.

¹⁰² JR 60 : 220.

¹⁰³ C11E, 14, 183v.

auxiliaires dans la traite¹⁰⁴. Les Indiennes semblent aussi avoir porté un intérêt particulier pour l'union mixte, « une sauvagesse, selon Cadillac, préférant naturellement de prendre pour mary le moindre des françois au principal des sauvages »¹⁰⁵.

Dans les postes du Pays des Illinois, la plupart des Français vivent avec une Indienne, tel ce Michel Accault, ancien compagnon de La Salle, qui épouse en 1693 la jeune Marie, fille du chef Rouensa. Ces mariages étaient sanctionnés par le missionnaire, soucieux de régulariser les unions libres¹⁰⁶. Le père Binneteau note chez les Illinois la présence de « femmes mariées à nos françois qui seroient d'un bon exemple dans les maisons de France les mieux réglées »¹⁰⁷. Les registres paroissiaux de Kaskakia, entre 1701 et 1713, comptabilisent 21 baptêmes d'enfants français, dont 18 de mère indienne¹⁰⁸.

Ce métissage n'est pas l'apanage exclusif du Pays des Illinois : il caractérise aussi d'autres postes du Pays d'En Haut, et ne se limite pas aux unions dites légitimes. Il faut en effet prendre en compte les mariages « à la façon du pays » – selon la coutume indienne –, les concubinages et les rencontres occasionnelles¹⁰⁹. A l'instar des voyageurs, les militaires se liaient fréquemment à des « sauvagesses ». Le très sourcilieux missionnaire de Michillimakinac, le père Carheil, incapable d'amender les mœurs dépravées de ses ouailles françaises et indiennes, dénonce les soldats de la garnison, qui auraient fait « de leur fort un lieu que j'ay honte d'apeler par son propre nom, ou les femmes ont appris que leurs corps pouvaient tenir lieu de marchandises »¹¹⁰. Les officiers eux-mêmes, en plus de tolérer un tel « libertinage », en étaient des acteurs d'occasion. A la différence des officiers en poste dans les forts de l'Ouest américain au XIX^e siècle par exemple¹¹¹, les commandants français étaient assez rarement accompagnés de leur

¹⁰⁴ JR 65 : 230-234 ; White 1991 : 60-75.

¹⁰⁵ C11A, 17, f.103.

¹⁰⁶ JR 64 : 158-236 ; JR 66 : 230, 240 ; Margry 1876-1886, v.5 : 491 ; Balesi 1996 : 115, 192-193.

¹⁰⁷ JR 65 : 68.

¹⁰⁸ Balesi 1996 : 137 ; Lessard, Mathieu, Gouger 1986 : 215.

¹⁰⁹ Jaenen 1983.

¹¹⁰ JR 65 : 196-198, 238-240.

¹¹¹ Utley 1967 : 43.

femme. Mesdames de Tonty et de Cadillac, qui arrivent à Détroit en 1701 en véritables « héroïnes », font figure d'exception¹¹². Cadillac, avant de fonder Détroit, avait été commandant à Michillimakinac, et il aurait eu, selon Carheil, « plus d'un enfant » dans le village huron - ou outaouais - jouxtant le fort¹¹³ ! L'échec patent de l'intermariage comme arme de francisation, ajouté au désir, exprimé en 1709 par le gouverneur Vaudreuil, de ne « jamais mesler un mauvais sang avec un bon », suscita une opposition grandissante au métissage parmi les autorités civiles, ce qui ne remit cependant pas en cause les pratiques sexuelles dans les postes de l'Ouest¹¹⁴.

CONCLUSION

Les métissages n'entraînèrent pas l'assimilation des Amérindiens, mais contribuèrent à forger une culture régionale franco-indienne dans les Grands Lacs (une culture du « milieu »), tout en jetant les bases de la nation Métis, qui devait émerger au XIX^e siècle dans le Manitoba. Les postes du Pays d'En Haut, en tant que lieux de pouvoir et d'interaction, illustrent la double facette du terme « périphérie ». Celui-ci exprime la dépendance (institutionnalisation d'un territoire qui dépend, du point de vue colonial, de Montréal, de Québec et de Versailles), mais aussi la marginalité (éloignement, faiblesse, indianisation). Le poste-Frontière, outil relativement efficace de colonisation, est paradoxalement le creuset d'un intense échange culturel, échange qui pour certains individus et dans certains domaines génère la fusion. L'acculturation des Français apporte un démenti aux espoirs de francisation de l'action coloniale¹¹⁵. Mais c'est l'échec même de l'assimilation - faute de moyens -, celui aussi de la colonisation de peuplement - faute de moyens et d'intérêt -, qui, en faisant des autochtones des partenaires respectés, permettent aux Français une certaine maîtrise du territoire¹¹⁶. Plus, l'étroite alliance franco-indienne dans les Grands Lacs explique pourquoi la Nouvelle

¹¹² Margry 1876-1886, v.5 : 210 ; C11A, 34, f.83 ; C11A, 37, f.297.

¹¹³ JR 65 : 236.

¹¹⁴ C11A, 30, f.9-10.

¹¹⁵ C11A, 4, f.97.

¹¹⁶ C11A, 29, f.65.

France a survécu si longtemps face aux Britanniques en dépit de son handicap démographique. L'intérêt stratégique des postes de l'arrière-pays fut si bien compris que la métropole, après 1715, adopta une nouvelle politique d'expansion en multipliant le nombre de forts¹¹⁷.

Gilles HAVARD¹¹⁸



OUVRAGES CITÉS

Documents d'archives

Archives Nationales De France (ANF), Colonies : C11A ; F3.
— Marine : 2JJ 56, Livre X, n° 9, « Mémoires de Mr Le Sueur, 1699-1702 ».

Sources imprimées

Bougainville, Louis-Antoine. *Ecrits sur le Canada. Mémoires-Journal-Lettres*, (Pelican/Klincksiek, 1993).

Catalogne, Gédéon. « Recuil (sic) de se qui s'est passé en Canada au suyet (sic) de la guerre tant des anglois que des iroquois depuis l'année 1682, » *Histoire de la Nouvelle-France : les sources narratives du début du XVIII^e siècle*, Robert Le Blant (Dax: P. Pradeu, 1948).

Charlevoix, François Xavier de. *Journal d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*, Pierre Berthiaume, ed. (Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 1994) 2 vol.

Dube, Pauline, ed. *La Nouvelle-France sous Joseph-Antoine de La Barre, 1682-1685, Lettres, mémoires, instructions et ordonnances* (Septentrion, 1993)

JR= Thwaites, Reuben Gold, ed. *The Jesuit Relations and Allied Documents. Travels and Explorations of the Jesuit Missionnaires in New-France, 1610-1791* (Cleveland: 1896-1901).

¹¹⁷ Dechêne éd. 1987 : 87-89 ; Jaenen 1994 : 12.

¹¹⁸ Docteur, Université Paris 7.

- La Hontan, Louis Armand de Lom d'Arce, baron de. *Œuvres complètes*. Alain Beaulieu et Real Ouellet, eds (Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 1990) 2 vol.
- La Potherie, Bacqueville de, Claude-Charles Le Roy. *Histoire de l'Amérique septentrionale* (Paris: Brocas, 1722) 4 vol.
- Margry, Pierre, ed., *Découvertes et Etablissement des Français dans l'Ouest et dans le Sud de l'Amérique Septentrionale, 1614-1754, Mémoires et documents originaux* (Paris: D. Jouaud, 1876-1886) 6 vol.
- . *Relations et mémoires inédits pour servir à l'histoire de la France dans les pays d'outre-mer*. 1867
- Perrot, Nicolas. *Mémoire sur les mœurs, coutumes et religion des sauvages de l'Amérique septentrionale* (Montréal: Elysée, 1973).
- RAPQ = Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec.
- Raudot, Antoine-Denis. *Relation par lettres de l'Amérique septentrionale, 1709-1710*. Texte édité et présenté par Camille de Rochemonteix (Paris: Letouzey et Ané, 1904).

Travaux modernes

- Axtell, James. « Ethnohistory of Early America: A Review Essay », *William & Mary Quarterly*, vol. 35, n°3, 1978, p. 110-144.
- Balesi, Charles J. *The Time of the French in the Heart of North America, 1673-1818* (Chicago: Alliance française, 1996).
- Blain Jean. « La Frontière en Nouvelle-France, Perspectives nouvelles à partir d'un thème ancien (note critique) », *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, 25, 3, 1971, p. 397-407.
- Chaunu, Pierre. *Conquête et exploitation des nouveaux mondes* (Paris: PUF, 1967).
- Dechêne, Louise. *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle* (Paris/Montréal: Plon/Boréal Compact, 1974).
- . ed. *Atlas historique du Canada* (Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 1987).
- Delâge, Denys. « L'influence des Amérindiens sur les Canadiens et les Français au temps de la Nouvelle-France, » *Lekton* 2 (2), 1992, 103-191.
- . « Les Sept Feux, les alliances et les traités: Autochtones du Québec dans l'histoire, » Rapport soumis à la Commission royale d'enquête sur les peuples autochtones, 1996a.
- . « Les Hurons de Lorette dans leur contexte historique en 1760, » *Les Hurons de Lorette*, D. Vaugeois, ed., Septentrion, 1996b, p. 97-131.
- . « Essai sur les origines de la Canadianité, » Séminaire de la Cefan, 1996c.
- Eccles, William J., *The Canadian Frontier, 1534-1760* (Albuquerque: University of New Mexico Press, 1983).

- *Essays on New France* (Toronto: Oxford University Press, 1987).
- Forbes, Jack D. « Frontiers in American History and the Role of the Frontier Historian, » *Ethnohistory*, vol.15, n°2, 1968, p. 203-235.
- Fregault, Guy. *Le XVIII^e siècle canadien. Etudes* (Montréal: H.M.H., 1968)
- Fremont, Armand. *La région espace vécu* (Paris: PUF, 1976).
- Grabowski, Jan, *The Common Ground. Settled Natives and French in Montreal, 1667-1760*, Ph.D, département d'histoire, Université de Montréal, 1993.
- Groulx, Lionel. *Notre grande aventure* (Bibliothèque québécoise, 1990).
- HNAI. *Handbook of North American Indians*, vol.15, B.G. Trigger, ed. (Washington: Smithsonian Institution, 1978).
- Jacquin Philippe. *Les Indiens d'Amérique du Nord* (Paris: Payot, 1976).
- Jaenen, Cornelius J. « Miscegenation in Eighteenth Century New France, » *New Dimensions in Ethnohistory*, Barry Gough, ed. (Canadian Museum of Civilization, 1983).
- *Les Relations franco-amérindiennes en Nouvelle-France et en Acadie* (Ottawa: Affaires indiennes et du Nord Canada, 1985).
- « La présence française dans le pays d'en haut, » *Les Français des Etats-Unis d'hier à aujourd'hui*, R. Creagh, ed. (1994).
- « Colonisation compacte et colonisation extensive aux XVII^e et XVIII^e siècles en Nouvelle-France, » *Colonies, territoires, sociétés: l'enjeu français*, A. Saussol, J. Zitomersky, eds (Paris: L'Harmattan, 1996).
- Jetten, Marc. *Enclaves amérindiennes: les « réductions » du Canada 1637-1701* (Septentrion, 1994).
- Lamar, Howard, Thompson, Leonard, eds. *The Frontier in History: North America and South Africa Compared* (London: Yale University Press, 1981).
- Lessard R., Mathieu J., Gouger L. « Peuplement colonisateur au pays des Illinois, » Congrès de la French Colonial Historical Society, 1986, p. 211-219.
- Mathieu, Jacques. *La Nouvelle-France* (Paris: Belin, 1991).
- Peterson, Jacqueline. « Prelude to Red River: A social Portrait of the Great Lakes Metis, » *Ethnohistory*, vol. 25, 1978, p. 41-67.
- Peterson, Jacqueline, Brown, Jennifer S.H., eds. *The New Peoples: Being and Becoming Metis in North America* (Lincoln: University of Nebraska Press, 1985).
- Pinchemel, Philippe et Geneviève. *La face de la terre* (Paris: A. Colin, 1988).
- Rochemonteix, Camille de. *Les jésuites et la Nouvelle-France au XVII^e siècle* (Paris: Letouzey et Ané, t.3, 1896).
- Tanner, Helen, ed. *Atlas of Great Lakes Indian History* (Norman: University of Oklahoma Press, 1987).
- Utey Robert M. *Frontiersmen in Blue. The United States Army and the Indian, 1848-1865* (Lincoln and London: University of Nebraska Press, 1967).

- . *Frontier Regulars. The United States Army and the Indian, 1866-1891* (Lincoln and London: University of Nebraska Press, 1973).
- Vincens, Simone. *Madame de Montour et son temps* (Québec/Amérique: 1979).
- Thornton, Russel. *American Indian Holocaust and Survival: A Population History since 1492* (Norman: University of Oklahoma Press, 1987).
- Walthall, John A., ed. *French Colonial Archaeology: The Illinois Country and the Western Great Lakes* (Chicago: University of Illinois Press, 1991).
- Weber, David J. *The Spanish Frontier in North America* (New Haven: Yale University Press, 1992).
- White, Richard. *The Middle Ground: Indians, Empires and Republics in the Great Lakes Region, 1650-1815* (Cambridge: Cambridge University Press, 1991).
- Zitomersky, Joseph. *French Americans-Native Americans in Eighteenth-Century French Colonial Louisiana. The Population Geography of the Illinois Indians, 1670-1760*, Lund Studies in International History 31, (Lund, Sweden: Lund University Press, 1994a).
- . « Espace et société en Amérique coloniale française dans le contexte comparatif du Nouveau Monde, » *Les Français des Etats-Unis d'hier à aujourd'hui*, R. Creagh, ed. (Montpellier: Université Montpellier III et Editions Espaces 34, 1994b).